

Cette publication est postée dans le site Web suivant : <https://osap.gov.on.ca>

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En 1985, le gouvernement de l'Ontario a créé une bourse en l'honneur de Monsieur John Black Aird, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, lorsque celui-ci prit sa retraite.

L'objet de cette bourse est d'aider les étudiants et étudiantes ayant un handicap physique à poursuivre leurs études à plein temps dans un établissement d'enseignement postsecondaire ontarien reconnu, avec l'espoir que ces études permettront le développement de talents particuliers ou la poursuite d'intérêts à long terme.

La bourse est décernée chaque année à deux personnes ayant obtenu d'excellents résultats dans leurs études tout en faisant preuve d'une motivation et d'un esprit d'initiative exceptionnels. Les personnes choisies reçoivent 2 500 \$ chacune.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, vous devez remplir les conditions suivantes :

- avoir un handicap physique, qui limite à long terme et de façon importante vos activités;
- avoir la citoyenneté canadienne, le statut de résidence permanente ou de personne protégée;
- être résident ou résidente de l'Ontario. Vous devez avoir résidé en Ontario pendant une période d'au moins douze mois consécutifs précédant immédiatement l'inscription à votre programme postsecondaire, en septembre 2011, à l'exclusion des études à plein temps dans un établissement d'enseignement;
- avoir l'intention de vous inscrire, en septembre 2011, à la **première année** soit d'un programme d'études menant à un baccalauréat dans un établissement d'enseignement postsecondaire ontarien reconnu, soit d'un programme de deux ou trois ans menant à un certificat dans un collège d'arts appliqués et de technologie ou dans un établissement d'enseignement privé de l'Ontario;
- **n'avoir jamais reçu la bourse Aird.**

MODALITÉS

Date limite

Les formulaires de demande dûment remplis accompagnés des documents requis doivent être envoyés au plus tard le **29 avril 2011** à l'adresse suivante :

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants
Bourse Aird
Case postale 4500
189 Red River Road 4^e étage
Thunder Bay ON P7B 6G9

Téléphone : (807) 343-7257
Appareil pour malentendants : 1 800 465-3958

Documents requis

Vous devez soumettre les documents suivants avec votre formulaire dûment rempli :

- une photocopie d'un document attestant votre citoyenneté, à savoir un acte de naissance canadien, un certificat de citoyenneté canadienne, une fiche d'immigration du Canada ou une attestation de statut de personne protégée;
- une photocopie de votre carte d'assurance sociale;
- des photocopies des relevés de notes de toutes vos années d'études secondaires et, le cas échéant, postsecondaires;
- un relevé provisoire des notes obtenues avant la date limite. Pour être valide, le relevé provisoire doit être imprimé sur du papier à lettres à en-tête de l'école et un représentant officiel de l'école doit avoir validé ce relevé et en avoir autorisé l'utilisation;
- une lettre dactylographiée d'une page faisant état de vos qualifications pour cette bourse, notamment vos résultats scolaires, votre motivation et votre esprit d'initiative.

En outre, vous devez vous assurer de soumettre les rapports suivants avant la date limite :

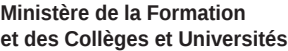
- le rapport n° 1 ci-joint, constitué d'une recommandation du directeur ou de la directrice de l'école secondaire ou d'une ou d'un professeur de l'établissement d'enseignement postsecondaire que vous fréquentez;
- le rapport n° 2 ci-joint, constitué d'une recommandation d'une personne au fait de vos activités parascolaires et de vos traits les plus exceptionnels;
- le rapport n° 3 ci-joint, constitué d'une évaluation faite par un médecin diplômé qui atteste de votre capacité d'entreprendre le programme d'études envisagé.

Remarque : En vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario*, l'utilisation des rapports n° 1, n° 2 et n° 3 est obligatoire. D'autres formulaires ou des lettres ne seront pas acceptés en remplacement.

Il vous incombe de vous assurer que toutes les pièces justificatives, y compris les rapports n° 1, n° 2 et n° 3, parviennent au ministère pour la date limite. Le ministère n'est pas tenu responsable des demandes perdues ou incomplètes. Les demandes incomplètes seront retirées de la sélection.

SÉLECTION

Un comité de sélection formé d'au moins trois représentants du milieu de l'enseignement et du secteur des services sociaux se réunira en juin 2011 pour choisir les lauréats et lauréates. Le degré de motivation et les chances de réussite des candidats et candidates feront alors l'objet d'une évaluation. Vous serez informé(e) des résultats de la sélection en juillet 2011.



Formulaire de demande

Bourse Aird 2011-2012

Renseignements personnels

Nom de famille		Prénom et initiale du prénom suivant		Numéro d'assurance sociale	
Adresse permanente (numéro et rue)		Appartement			
Ville, village ou bureau de poste		Province	Code postal	Indicatif régional et numéro de téléphone	
Statut		Avez-vous résidé en Ontario pendant les douze derniers mois?			
☐ citoyenneté canadienne ☐ résidence permanente ☐ personne protégée		☐ oui ☐ non (Le temps consacré à des études postsecondaires à l'extérieur de l'Ontario peut être considéré comme du temps passé en Ontario)			
Langue maternelle		Dans quelle langue voulez-vous correspondre?			
☐ anglais ☐ français		☐ anglais ☐ français			

Programme d'études envisagé

Nom de l'établissement d'enseignement	Programme	Date à laquelle vous pensez commencer le programme	Date à laquelle vous pensez avoir terminé le programme	Certificat ou diplôme que vous espérez obtenir
---------------------------------------	-----------	--	--	--

Serez-vous en première année du programme d'études envisagé? ☐ oui ☐ non

Études antérieures

Nom de l'école secondaire ou de l'établissement d'enseignement postsecondaire	Programme	Date		Certificat ou diplôme que vous avez obtenu
		de	à	

Renseignements complémentaires

Décrivez votre handicap

Décrivez vos activités parascolaires et vos intérêts.

Donnez un bref aperçu de vos projets d'avenir concernant votre carrière ou profession.

Donnez le nom des personnes qui ont rédigé les rapports n° 1, n° 2 et n° 3.

Rapport n° 1
Rapport n° 2
Rapport n° 3

Conformément au paragraphe 39(2) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario*, ceci vous avise que les renseignements personnels contenus dans ce rapport ne seront utilisés que pour l'administration appropriée de la bourse Aird. Ils pourraient être transmis à un établissement d'enseignement, au gouvernement fédéral et aux ministères du gouvernement ontarien aux fins de vérification. Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur le ministère des Collèges et Universités*, L.R.O., 1990, chap. M.19. Toute question doit être adressée au ministère de la Formation et des Collèges et Universités, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Section des bourses, Case postale 4500, Thunder Bay ON P7B 6G9; téléphone : (807) 343-7257.

Signature de la candidate ou du candidat _____ Date _____

**À remplir par le directeur ou la directrice de l'école secondaire
ou par une ou un professeur de l'établissement d'enseignement postsecondaire**

Ce rapport doit parvenir, au plus tard le **29 avril 2011**, au ministère de la Formation et des Collèges et Universités, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Section des bourses, Case postale 4500, 189, Red River Road, 4^e étage, Thunder Bay ON P7B 6G9.

Remarque : En vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario, l'utilisation de ce formulaire est obligatoire.

Nom du candidat ou de la candidate

Nom de la personne faisant la recommandation

Titre

Établissement d'enseignement

Dans cette section, veuillez indiquer les qualifications du candidat ou de la candidate en ce qui a trait à la bourse Aird. Veuillez dactylographier ou écrire en caractères d'imprimerie. Vous pouvez aussi joindre une feuille séparée au rapport.

Conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario*, ceci vous avise que le ministère est autorisé à recueillir, conserver, utiliser et divulguer les renseignements personnels contenus dans ce rapport. Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur le ministère des Collèges et Universités*, L.R.O., 1990, chap. M.19, et sont utilisés par le ministère pour l'administration appropriée de la bourse Aird. Ce rapport comporte des renseignements personnels sur le candidat ou la candidate qui pourront être divulgués aux candidats et candidates qui en font la demande. Toute question doit être adressée au ministère de la Formation et des Collèges et Universités, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Section des bourses, Case postale 4500, Thunder Bay ON P7B 6G9; téléphone : (807) 343-7257.

Signature de la personne faisant la recommandation

Date

À remplir par une personne qui connaît les activités parascolaires
et les traits les plus exceptionnels du candidat ou de la candidate

Ce rapport doit parvenir, au plus tard le **29 avril 2011**, au ministère de la Formation et des Collèges et Universités, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Section des bourses, Case postale 4500, 189, Red River Road, 4^e étage, Thunder Bay ON P7B 6G9.

Remarque : En vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario, l'utilisation de ce formulaire est obligatoire.

Nom du candidat ou de la candidate

Nom de la personne faisant la recommandation

Lien avec le candidat ou la candidate

Dans cette section, veuillez décrire les activités parascolaires du candidat ou de la candidate ainsi que ses traits les plus exceptionnels. Veuillez dactylographier ou écrire en caractères d'imprimerie. Vous pouvez aussi joindre une feuille séparée au rapport.

Conformément à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario, ceci vous avise que le ministère est autorisé à recueillir, conserver, utiliser et divulguer les renseignements personnels contenus dans ce rapport. Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur le ministère des Collèges et Universités, L.R.O., 1990, chap. M.19, et sont utilisés par le ministère pour l'administration appropriée de la bourse Aird. Ce rapport comporte des renseignements personnels sur le candidat ou la candidate qui pourront être divulgués aux candidats et candidates qui en font la demande. Toute question doit être adressée au ministère de la Formation et des Collèges et Universités, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Section des bourses, Case postale 4500, Thunder Bay ON P7B 6G9; téléphone : (807) 343-7257.

Signature de la personne faisant la recommandation	Date

À remplir par un médecin

Ce rapport doit parvenir, au plus tard le **29 avril 2011**, au ministère de la Formation et des Collèges et Universités, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Section des bourses, Case postale 4500, 189 Red River Road, 4^e étage, Thunder Bay ON P7B 6G9.

Remarque : En vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario, l'utilisation de ce formulaire est obligatoire.

Nom du candidat ou de la candidate

Nom du médecin

Adresse du médecin

Dans cette section, veuillez décrire le genre et le degré d'incapacité du candidat ou de la candidate. Veuillez dactylographier ou écrire en caractères d'imprimerie. Vous pouvez aussi joindre une feuille séparée au rapport.

Dans cette section, veuillez évaluer l'incapacité fonctionnelle du candidat ou de la candidate en relation avec le programme d'études envisagé. Veuillez dactylographier ou écrire en caractères d'imprimerie. Vous pouvez aussi joindre une feuille séparée au rapport.

Conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de l'Ontario*, ceci vous avise que le ministère est autorisé à recueillir, conserver, utiliser et divulguer les renseignements personnels contenus dans ce rapport. Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur le ministère des Collèges et Universités*, L.R.O., 1990, chap. M.19, et sont utilisés par le ministère pour l'administration appropriée de la bourse Aird. Ce rapport comporte des renseignements personnels sur le candidat ou la candidate qui pourront être divulgués aux candidats et candidates qui en font la demande. Toute question doit être adressée au ministère de la Formation et des Collèges et Universités, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Section des bourses, Case postale 4500, Thunder Bay ON P7B 6G9; téléphone : (807) 343-7257.

Signature du médecin	Date